

## Configurer votre ordinateur pour télédéclarer

Agnès COMBES Webmaster / 02 51 36 82 06

28/07/2009 | Mise à jour : 11:01

### **Précisions sur la sécurité pour pouvoir réaliser votre déclaration PMTVA et Pac surfaces par Internet.**

L'accès à l'application est entièrement sécurisé et contrôlé. Cette sécurisation est matérialisée par un cadenas fermé dans la barre d'état, en bas du navigateur.

Certains messages peuvent apparaître pour accéder à une page qui contient des éléments sécurisés. Dans ce cas, il faut sélectionner la case à cocher «*Ne plus afficher ce message*» et cliquez sur «*OK*» pour que le message n'apparaisse plus au cours de la navigation.

En terme de paramétrage du navigateur, il faut :

- Autoriser les cookies sur votre poste de travail pour ce site ;
- Autoriser l'ouverture de fenêtres pop-up ;
- Accepter les certificats ;
- Accepter les protocoles SSL 2/SSL 3 et TLS 1.0.

### **Particularité sur Windows Vista**

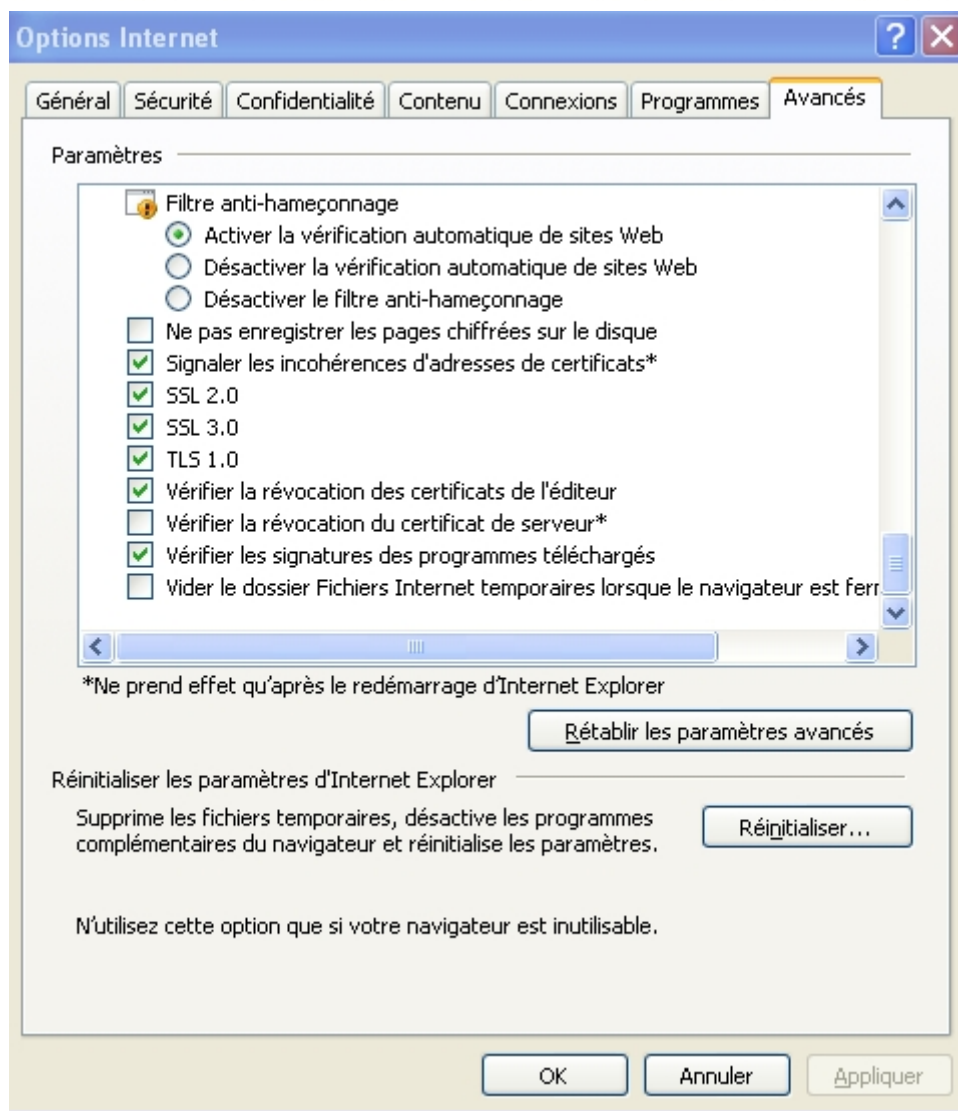
Pour effectuer une télédéclaration surfaces, il est nécessaire de décocher la case «*Activer le mode protégé*» dans l'onglet Sécurité accessible au travers du chemin «*Démarrer/Panneau de configuration/Réseau et Internet/Options Internet*».

### **Pour les utilisateurs d'Internet Explorer**

Pour que tout fonctionne correctement, le navigateur doit accepter les protocoles SSL2, SSL3 et TLS1.

Pour vérifier ce paramétrage, aller dans le menu «*Outils/Options Internet/ Onglet Avancé*».

Ecran n°1



Ensuite, vous devez également accepter les certificats. Pour cela, à l'ouverture de l'application TélépAC, lorsque la fenêtre suivante apparaît cliquez sur «Afficher le certificat» (écran n°2). Puis, cliquez sur «Installer le certificat» (écran n°3) pour lancer l'assistant d'importation de certificat. Cliquez ensuite sur «Suivant»(écran n°4). Sélectionnez le choix «Sélectionner automatiquement le magasin de certificats selon le type de certificat» (écran n°5) et cliquer sur «Suivant». L'installation terminée, fermer la boîte de dialogue en cliquant sur «Terminer» (écran n°6).

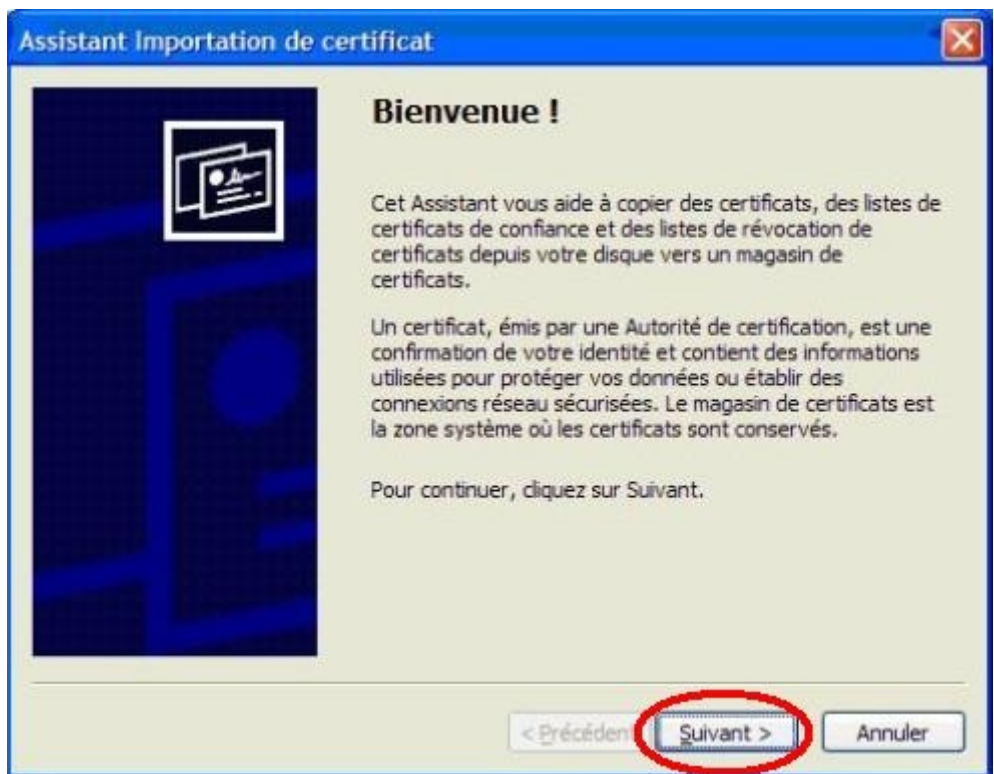
## Ecran n°2



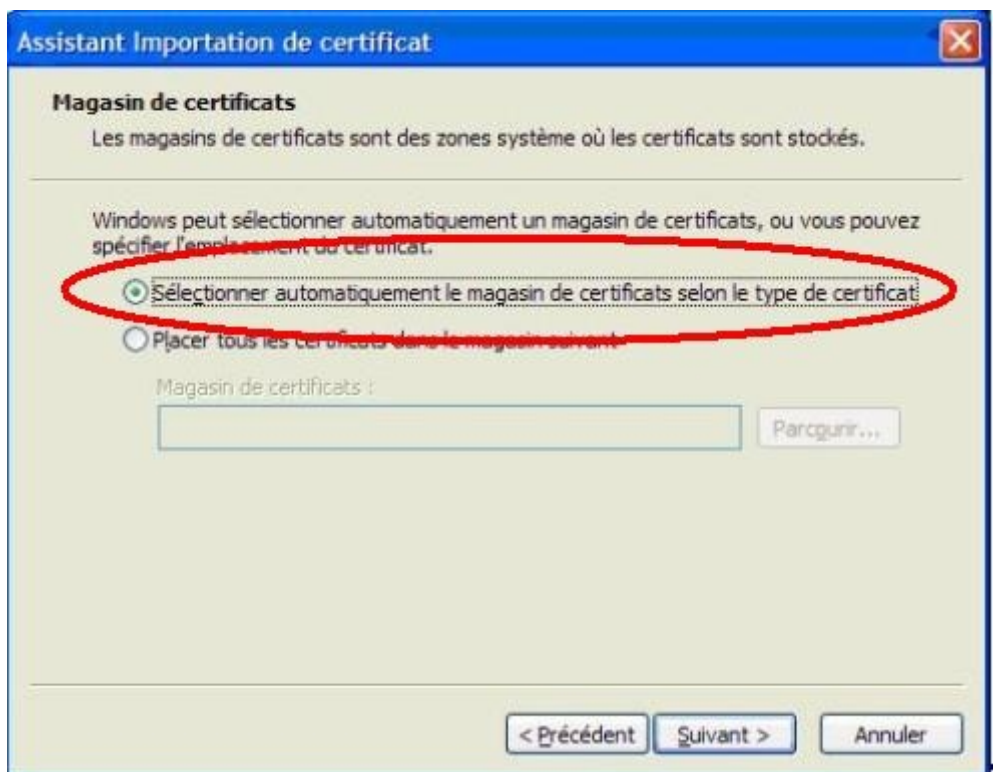
Ecran n°3



Ecran n°4



Ecran n°5



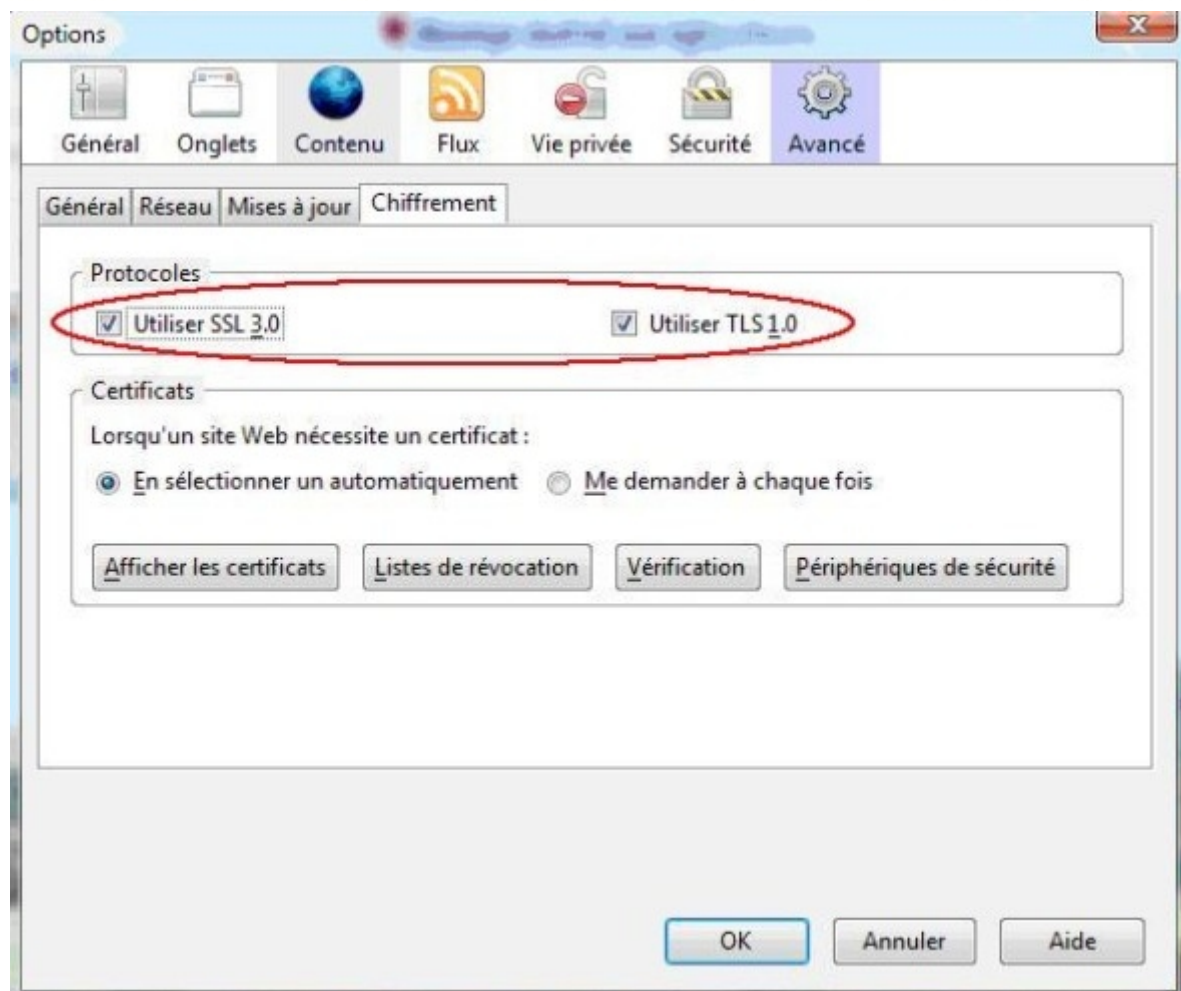
Ecran n°6



## Pour les utilisateurs de Firefox

Dans votre navigateur, aller dans le menu Outils Options, pour cocher les cases « Utiliser SSL 3 » et « Utiliser TLS 1 » (écran n°7). Ensuite, à l'ouverture de l'application TéléPAC, une boîte de dialogue s'ouvre, demandant l'examen du certificat. Il est nécessaire de cocher « Accepter définitivement ce certificat » afin de pouvoir accéder au site (écran n°8).

## Ecran n°7



Ecran n°8

